



- Liste des batiments remarquables et concepts architecturaux**
- 1 - Préfecture
 - 2 - Visages du Monde
 - 3 - Parc de la Croix Petit
 - 4 - Ecole des Plantes
 - 5 - Le Ponceau
 - 6 - La Justice Mauve
 - 7 - Axa Majeur
 - 8 - Gare Cergy-Saint-Christophe
 - 9 - L'Observatoire
 - 10 - Tour des Clo-Billes (Parc Saint-Christophe)
 - 11 - Square de l'Echiquier
 - 12 - Place des 3 Gares
 - 13 - Lycée Jules Verne
 - 14 - Collège des Explorateurs
 - 15 - Bibliothèque de l'Horloge
 - 16 - Université des Chénies
 - 17 - Eglise du Bienheureux Frédéric Ozanam
 - 18 - Hôtel d'Agglomération
 - 19 - Bastille (concept architectural)
 - 20 - Parc Préfecture
 - 21 - ESSEC
 - 22 - Parc Cergy (concept architectural)
 - 23 - Résidence universitaire Roberto Porro
 - 24 - Eglise Saint Christophe
 - 25 - Prieuré
 - 26 - Ancienne gare
 - 27 - Domaine d'Anne et Gérard Philippe
 - 28 - Ancienne mairie
 - 29 - Château de Cergy
 - 30 - Mosquée

- Légende**
- Sites remarquables**
- Batiments remarquables
 - Concept architectural
 - >>> Cônes de vue
- Liaisons douces et parcours de promenades**
- Fil d'Ariane
 - ... Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
 - Parcours nature
 - Autres liaisons douces
- Éléments de paysage**
- Zone naturelle
 - Espace vert au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
 - Equipement culturel, sportif et de loisirs de plein air
 - Espace boisé classé
 - Espace boisé à protéger au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
 - ★ Jardins familiaux
 - Traitement paysager à préserver le long des axes au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
- Limite de parcelle
■ Bati
□ Limite de commune

Commune de Cergy

Plan Local d'Urbanisme

Éléments patrimoniaux


ceryg
Mairie de Cergy
DADT
3 Place de l'Hotel de Ville
BP 48000 Cergy
95801 Cergy-Pontoise Cedex
Tel. 01 34 33 44 00

Réalisation:
Ville de Cergy - Espace Ville

PLU révisé
approuvé par délibération
du conseil municipal
en date du 17 décembre 2015

Fond de plan:
Cadastré DGFiP 2014

Les tracés des liaisons douces et des parcours de promenade pourront être déviés dans le cadre d'une opération d'aménagement



A15